



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GENERAL

UNEP/OzL.Pro/ExCom/81/28  
23 mai 2018



FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Quatre-vingt-unième réunion  
Montréal, 18 – 22 juin 2018

**PROPOSITION DE PROJET : CHILI**

Le présent document contient les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, rapport périodique PNUD et PNUE annuel)
- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II, deuxième tranche) PNUD, ONUDI et PNUE

## **Phase I du PGEH pour le Chili (rapport périodique annuel)**

### Contexte

1. La date d'achèvement de la phase I du PGEH établie dans l'Accord entre le Gouvernement et le Comité exécutif était décembre 2016. Cependant, lors de la 76<sup>e</sup> réunion, le Gouvernement du Chili a demandé, par l'intermédiaire du PNUD, de prolonger la date d'achèvement à décembre 2017 et a proposé un plan d'action révisé et un calendrier de décaissement pour les fonds restants. En approuvant la dernière tranche de financement, le Comité exécutif a également approuvé la prolongation de la date d'achèvement de la phase I (décision 76/45(b)).<sup>1</sup>

2. Au nom du Gouvernement du Chili, le PNUD, à titre d'agence d'exécution principale, a présenté le rapport périodique annuel sur la mise en œuvre du programme de travail associé à la dernière (quatrième et cinquième tranches associées) tranche du Plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) en accord avec la décision 76/45(b).

### Rapport périodique

3. Les activités suivantes ont été mises en œuvre :

- (a) Trente-deux agents des douanes ont été formés dans le cadre de trois ateliers sur le contrôle et l'identification des SAO ; deux agents de laboratoire des douanes ont participé à un atelier de vérification des performances de l'équipement d'identification pour l'analyse des gaz réfrigérants ; 112 agents des douanes ont reçu une formation sur le nouveau Code national des douanes qui comportait des informations sur les nouvelles positions tarifaires et les descriptions des HCFC, des HFC en tant que substances pures, des mélanges et des substances contenues dans les produits et équipements ; et trois agents du Service national des douanes ont été formés aux mécanismes d'application (détection des produits illicites), aux techniques d'échantillonnage et à l'analyse chimique du Laboratoire central des douanes mexicaines, où ils ont également pris connaissance des quotas d'importation et des procédures de gestion des produits saisis et de leur destruction ;
- (b) Deux cent quatre-vingt-dix-neuf techniciens ont été formés dans le cadre de onze cours de formation sur les meilleures pratiques en réfrigération ; 217 techniciens ont été certifiés selon le système de certification des techniciens conçu et mis en œuvre en collaboration avec la Chambre chilienne de réfrigération et de climatisation (RAC) ; un soutien financier pour la certification des techniciens d'entretien a été mis en place couvrant 90 pour cent des frais de certification des techniciens indépendants, et ce dernier a permis de certifier 94 techniciens sur les systèmes de climatisation commerciaux et industriels ;
- (c) Un supermarché a installé et exploite son propre système de CO<sub>2</sub> transcritique ; cinq séminaires et un cours sur le terrain portant sur la reconversion des équipements de réfrigération dans les supermarchés vers une technologie à base de CO<sub>2</sub> ont été dispensés pour 178 participants entre mai 2016 et novembre 2017 ;
- (d) Le centre pilote de récupération et de recyclage a été créé (Regener Chile) et équipé d'un ensemble de machines et de bouteilles de recyclage ; et

---

<sup>1</sup> Demander au Gouvernement du Chili, au PNUD et au PNUE de présenter le rapport de vérification de 2015 avant la 77<sup>e</sup> réunion, les rapports périodiques de mise en œuvre des programmes de travail associés à la phase I chaque année jusqu'à l'achèvement du projet, les rapports de vérification chaque année jusqu'à la première réunion de 2018, et le rapport d'achèvement du projet à la dernière réunion du Comité exécutif en 2018.

- (e) Un cours de formation en ligne sur le rinçage des systèmes de réfrigération et de climatisation (RAC) a été mis en place à l'Académie de formation environnementale ; le cours sera à disposition des techniciens au deuxième trimestre 2018.

### Rapport financier

4. Sur le total de 1 786 455 \$US approuvés au titre de la phase I du PGEH, 1 391 449 \$US ont été décaissés (1 214 987 \$US pour le PNUD et 176 462 \$US pour le PNUE) ; 372 264 \$US ont été engagés (282 978 \$US pour le PNUD et 89 285 \$US pour le PNUE), ce qui laisse un solde de 22 742 \$US à restituer à la 82e réunion, comme l'indique le Tableau 1.

**Tableau 1. Rapport financier de la phase I du PGEH pour le Chili (\$US)**

Tranche		PNUD	PNUE	Total	Taux de décaissement (%)
Première tranche	Approuvé	465 566	153 217	618 783	100
	Décaissé	465 566	153 217	618 783	
Deuxième tranche	Approuvé	537 357	40 127	577 484	100
	Décaissé	537 357	40 127	577 484	
Troisième tranche	Approuvé	295 744	27 022	322 767	100
	Décaissé	295 744	27 022	322 767	
Quatrième et cinquième tranches	Approuvé	199 299	68 123	267 422	91,5
	Décaissé/Engagé	199 299	45 381	244 680	
<b>Total</b>	Approuvé	<b>1 497 966</b>	<b>288 489</b>	<b>1 786 455</b>	98,7
	Décaissé/Engagé	<b>1 497 966</b>	<b>265 747</b>	<b>1 763 713</b>	

### **Observations**

5. Le Secrétariat a pris note des efforts conjoints du Gouvernement du Chili, du PNUD et du PNUE pour faire en sorte que le programme de travail révisé pour les activités restantes de la phase I soit achevé comme prévu.

6. Suite à une demande d'éclaircir certaines des activités signalées, le PNUD a précisé que dans le cadre du projet de démonstration mené dans les supermarchés, un magasin avait terminé l'installation du système de CO<sub>2</sub> transcritique, et que le deuxième supermarché est en train d'installer le même système, lequel sera pleinement opérationnel d'ici juillet 2018. Un rapport sur les résultats de ces projets pilotes sera présenté dans le cadre de la phase II du PGEH.

7. Le PNUD a également signalé que le centre de récupération et de recyclage avait collecté et recyclé plus de 20 tonnes de HCFC-22 depuis son ouverture en octobre 2017 et que ces activités de récupération et de recyclage devraient se poursuivre à la phase II, où une évaluation des performances du centre sera effectuée.

8. En ce qui concerne la sensibilisation aux activités de rinçage, le PNUD a précisé que le contrat de cette activité avait été signé en 2017. Le rapport sera finalisé au milieu de l'année 2018 car le calendrier a été adapté à celui de l'académie de formation (rattachée à l'Université de Santiago) qui ne pourra l'achever qu'à ce moment-là.

## Recommandation

9. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- (a) Prendre note du rapport périodique de 2017 sur la mise en œuvre du plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I) pour le Chili, soumis par le PNUD ; et
- (b) Demander:
  - (i) Au Gouvernement du Chili, au PNUD et au PNUE conformément à la décision 76/45(b) de présenter le rapport d'achèvement de projet pour la phase I du PGEH ; et
  - (ii) Au PNUE de restituer le solde de 22 742 \$US, plus les coûts d'appui d'agence de 2 956 \$US, lors de la 82e réunion du Comité exécutif.

## FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

## Chili

(I) TITRE DU PROJET		AGENCE		RÉUNION D'APPROBATION		MESURE DE CONTRÔLE											
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II)		PNUD (principale), ONUDI, PNUE		76 <sup>e</sup>		65% d'ici 2021											
(II) DERNIÈRES DONNÉES COMMUNIQUÉES EN VERTU DE L'ARTICLE 7 (Annexe C Groupe I)				Année : 2017		66,2 (tonnes PAO)											
(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DU PAYS (tonnes PAO)							Année : 2017										
Substance	Aérosol	Mousse	Lutte contre les incendies	Réfrigération		Solvants	Agent de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale pour le secteur								
				Fabrication	Entretien												
HCFC-123					0,02				0,02								
HCFC-124																	
HCFC-141b		24,86			2,06				26,92								
HCFC-142b					0,21				0,21								
HCFC-22					39,05				39,05								
HCFC-225																	
HCFC-141b dans les polyols prémélangés importés		3,17							3,17								
(IV) DONNÉES DE CONSOMMATION (tonnes PAO)																	
Référence 2009 – 2010 :		87,5	Point de départ des réductions globales durables :				87,5										
<b>CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)</b>																	
Déjà approuvée :		71,52	Restante :				15,98										
(V) PLAN D'ACTIVITÉS				2018		2019		2020		Total							
PNUD	Élimination des SAO (tonnes PAO)			20,5		0		0,6		21,1							
	Financement (\$US)			1 500 045		0		45 133		1 545 178							
PNUE	Élimination des SAO (tonnes PAO)			1,9		0		0,3		2,2							
	Financement (\$US)			147 987		0		24 664		172 651							
ONUDI	Élimination des SAO (tonnes PAO)			9,0		0		1,5		10,5							
	Financement (\$US)			661 709		0		110 285		771 994							
(VI) DONNÉES DU PROJET				2016		2017		2018		2019		2020		2021		Total	
Limites de consommation du Protocole de Montréal				78,75		78,75		78,75		78,75		56,88		56,88		s.o.	
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)				78,75		78,75		78,75		78,75		48,12		30,62		s.o.	
Financement convenu* (\$US)	PNUD	Coûts du projet		700 955		0		1 401 911		0		42 181		0		2 145 047	
		Coûts d'appui		49 067		0		98 134		0		2 952		0		150 153	
	PNUE	Coûts du projet		65 481		0		130 962		0		21 827		0		218 270	
		Coûts d'appui		8 513		0		17 025		0		2 837		0		28 375	
	ONUDI	Coûts du projet		309 210		0		618 420		0		103 070		0		1 030 700	
		Coûts d'appui		21 645		0		43 289		0		7 215		0		72 149	
Fonds approuvés par le Comité exécutif (\$US)		Coûts du projet		1 075 646		0		0		0		0		0		1 075 646	
		Coûts d'appui		79 225		0		0		0		0		0		79 225	
Total des fonds demandés pour approbation à cette réunion (\$US)		Coûts du projet						2 151 293								2 151 293	
		Coûts d'appui						158 448								158 448	
Recommandation du Secrétariat :				Approbation globale													

## DESCRIPTION DU PROJET

10. Au nom du Gouvernement du Chili, le PNUD, en qualité d'agence principale d'exécution, a présenté une demande de financement pour la deuxième tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) pour un montant total de 2 151 293 \$US, soit 1 401 911 \$US, plus les coûts d'appui d'agence de 98 134 \$US pour le PNUD, et 130 962 \$US, plus les coûts d'appui d'agence de 17 025 \$US pour le PNUE, et 618 420 \$US, plus les coûts d'appui d'agence de 43 289 \$US pour l'ONUDI.<sup>2</sup> La demande comprend un rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche, le rapport de vérification sur la consommation de HCFC pour 2017 et le plan de mise en œuvre de la tranche pour 2018 à 2019.

### Rapport sur la consommation de HCFC

11. Le Gouvernement du Chili a fait état d'une consommation de 66,20 tonnes PAO de HCFC pour 2017, ce qui est 24 pour cent de moins que la valeur de référence établie aux fins de conformité. La consommation de HCFC sur la période de 2013 à 2017 est indiquée dans le Tableau 1.

**Tableau 1. Consommation de HCFC au Chili (données de l'Article 7 pour 2013-2017)**

HCFC	2013	2014	2015	2016	2017	Valeur de référence
<b>Tonnes métriques (tm)</b>						
HCFC-22	606,96	758,56	661,06	915,63	710,09	859,19
HCFC-123	1,54	2,00	2,26	3,77	0,91	1,41
HCFC-124	0,07	0,68	1,09	0,27	0	0,52
HCFC-141b	383,66	292,34	282,36	116,98	244,74	357,14
HCFC-142b	2,86	3,98	2,23	0,28	3,24	9,66
HCFC-225	2,70	0,60	0,00	0,00	0,00	4,2
<b>Sous-total (tm)</b>	<b>997,79</b>	<b>1 058,16</b>	<b>949,00</b>	<b>1 036,93</b>	<b>958,98</b>	<b>1 232,12</b>
HCFC-141b dans les polyols prémélangés importés*	301,82	58,45	3,18	59,55	28,82	s.o.
<b>Total (tm)</b>	<b>1 299,61</b>	<b>1 113,34</b>	<b>952,18</b>	<b>1 096,48</b>	<b>987,80</b>	<b>1 232,12</b>
<b>Tonnes PAO</b>						
HCFC-22	33,38	41,72	36,36	50,36	39,05	47,26
HCFC-123	0,03	0,04	0,05	0,08	0,02	0,03
HCFC-124	0,00	0,01	0,02	0,01	0	0,01
HCFC-141b	42,20	32,16	31,06	12,87	26,92	39,29
HCFC-142b	0,19	0,26	0,14	0,02	0,21	0,63
HCFC-225	0,19	0,04	0,00	0,00	0,00	0,29
<b>Sous-total (tonnes PAO)</b>	<b>75,99</b>	<b>74,23</b>	<b>67,63</b>	<b>63,33</b>	<b>66,20</b>	<b>87,50</b>
HCFC-141b dans les polyols prémélangés importés*	33,20	6,43	0,35	6,55	3,17	s.o.
<b>Total (tonnes PAO)</b>	<b>109,19</b>	<b>80,66</b>	<b>67,98</b>	<b>69,88</b>	<b>69,37</b>	<b>87,50</b>

\*Données du programme national (PN)

12. La consommation de HCFC en 2017 a augmenté d'environ cinq pour cent par rapport à la consommation de 2016 mesurée en tonnes PAO, en raison du fait qu'en 2016, un importateur agréé de HCFC-141b n'a pas utilisé tout son quota et que ce dernier a été attribué à d'autres importateurs de HCFC-22, dans les limites du quota annuel global autorisé pour l'année. En 2017, l'importateur de HCFC-141b a utilisé tous ses quotas, ce qui a entraîné une augmentation des importations de HCFC-141b. La politique visant à interdire l'importation de HCFC-141b est actuellement en préparation en vue d'être mise en œuvre en 2020, pour soutenir son élimination dans le secteur des mousses.

<sup>2</sup> Conformément à la lettre du 23 avril 2018 adressée au PNUD par le Ministère de l'environnement du Chili.

*Rapport de mise en œuvre du programme national (PN)*

13. Le Gouvernement du Chili a fait état des données de sa consommation de HCFC du secteur pour 2017 dans le rapport de mise en œuvre du PN, lesquelles correspondent aux données indiquées en vertu de l'article 7 du Protocole de Montréal.

*Rapport de vérification*

14. Le rapport de vérification a confirmé que le Gouvernement était en train de mettre en place un système d'octroi de permis et de quotas pour les importations et exportations de HCFC et que la consommation totale de HCFC pour 2017 était de 66,20 tonnes PAO. La vérification a permis de conclure que le Chili respectait ses obligations au titre du Protocole de Montréal.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche de la phase II*Cadre juridique*

15. L'Unité nationale de l'ozone (UNO) a tenu plusieurs réunions concernant les projets inclus dans la phase II du PGEH avec le Service national des douanes afin de définir les activités et les dispositions émanant des homologues des douanes. Soixante agents des douanes ont bénéficié d'un atelier de formation sur la réglementation des HCFC, les nouvelles positions tarifaires et les nouveaux descripteurs pour les HCFC, les HFC et les produits et/ou équipements contenant ces substances, et ont été informés des activités futures à mettre en œuvre.

16. Des réunions ont été organisées entre l'UNO, les services douaniers nationaux et la division juridique du Ministère de l'environnement pour discuter de la conformité avec l'Accord entre le Gouvernement et le Comité exécutif, notamment l'interdiction du HCFC-141b en 2020 et les réductions des quotas de HCFC en 2020 (45 pour cent) et 2021 (65 pour cent). L'UNO est en train de rédiger les Termes de référence pour qu'un consultant juridique puisse préparer le projet de règlement qui permettra au pays de respecter ses engagements figurant dans l'Accord.

*Secteur de fabrication des mousses en polyuréthane (PU)*

17. La phase II du PGEH comprenait un plan dans le secteur des mousses visant à éliminer 12,43 tonnes PAO de HCFC-141b utilisé comme agent de gonflage dans cinq entreprises de mousses pour panneaux discontinus en PU et 10,49 tonnes PAO de HCFC-141b utilisées par 36 petites et moyennes entreprises en aval par l'intermédiaire d'une entreprise de formulation et d'un distributeur de produits chimiques à un coût de financement de 1 938 134 \$US.

*Reconversion de cinq entreprises spécialisées dans la mousse en PU*

18. La mise en œuvre du projet a débuté en août 2016 grâce à un atelier organisé avec un expert international ; la première réunion du Comité directeur de projet s'est tenue en décembre 2017 ; et des réunions ont été organisées avec toutes les entreprises bénéficiaires pour discuter des problèmes administratifs liés au projet.

19. Depuis décembre 2017, des accords ont été signés avec deux entreprises spécialisées dans les mousses pour panneaux discontinus en PU en vue d'une reconversion vers une technologie à base de cyclopentane (INEMA) et de HFO (Refricentro) et les activités de reconversion sont en cours. Les trois autres entreprises sont en train de finaliser leurs accords et ceux-ci devraient être signés pour juillet 2018.

Reconversion d'une entreprise de formulation et d'un distributeur de produits chimiques avec 36 utilisateurs en aval

20. La reconversion de 36 utilisateurs en aval de petite et moyenne taille vers une technologie de gonflage à base de HFO par l'intermédiaire d'une entreprise de formulation (Ixom) et d'un distributeur de produits chimiques (Austral Chemicals) est en cours ; les accords avec ces deux entreprises devraient être signés en octobre 2018, et la reconversion des utilisateurs en aval débutera après réception des lettres de chaque entreprise bénéficiaire confirmant leur participation au projet.

*Secteur de l'entretien des systèmes de réfrigération*

21. Deux ateliers de formation de formateurs portant sur l'utilisation des frigorigènes à base de HCFC, HFC et autres substances, la classification de sécurité basée sur la norme 34 de l'American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers (ASHRAE)<sup>3</sup>, les frigorigènes inflammables (caractéristiques, utilisations, mesures de sécurité), ont été dispensés à 46 enseignants de 20 établissements d'enseignement afin de soutenir la formation professionnelle des techniciens ; huit cours de formation sur l'introduction aux frigorigènes naturels, y compris des exercices pratiques couvrant les mêmes sujets, ont été organisés pour 154 techniciens ; 26 techniciens ont reçu une formation de base sur les bonnes pratiques en réfrigération ; et le programme de formation a été mis à jour pour intégrer les nouvelles normes nationales tandis que le projet de proposition de programme de formation est en cours de révision.

22. L'UNO a participé à des examens semestriels sur des questions liées à la mise en œuvre du programme de certification des techniciens dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation ; le coordinateur national du projet pour cette initiative a été certifié aux États-Unis d'Amérique.

23. L'UNO a participé à des réunions et à des ateliers en tant que contrepartie technique du projet Centre et Réseau des technologies climatiques (CTCN) / ONUDI / Agence chilienne du développement durable et du changement climatique concernant l'identification des solutions de remplacement des HFC pour les installations agroindustrielles.

24. Une évaluation technique et économique du centre pilote de valorisation mis en œuvre à la phase I est en cours pour évaluer la faisabilité de la création de trois centres régionaux dans le pays ; et une réunion des parties prenantes s'est tenue dans la ville de Concepción pour présenter le projet de centres régionaux de valorisation et l'intérêt d'en implanter un dans cette ville en raison de sa forte demande en services de réfrigération.

*Programme de sensibilisation*

25. Un consultant a été recruté pour concevoir la campagne d'information visant à promouvoir les technologies et les produits sans HCFC ; des actualités et des conseils éducatifs sur le fonctionnement et la maintenance des systèmes de réfrigération et de climatisation, des projets de CO<sub>2</sub> transcritique dans les supermarchés, des cours de formation sur les bonnes pratiques d'entretien, un centre de recyclage, des cours de formation régionaux, des conférences et des activités internationales sont disponibles en ligne sur la page Web du Ministère de l'environnement ; des documents d'information sur les gaz réfrigérants et le PGEH, y compris un calendrier relatif aux questions liés aux systèmes de RAC ont été distribués ; une campagne vidéo sur l'utilisation et la gestion responsables des frigorigènes a été mise au point ; et des conférences sur la couche d'ozone et le Protocole de Montréal sont organisées par l'UNO à travers le pays.

---

<sup>3</sup> La norme 34 correspond à une manière abrégée de désigner les frigorigènes et attribue une classification de sécurité en fonction des données de toxicité et d'inflammabilité.



*Unité de mise en œuvre et de suivi du projet (UGP)*

26. En association avec le comité consultatif composé de représentants de la Chambre chilienne de réfrigération et de climatisation, du Gouvernement et du milieu universitaire, l'UNO continue de travailler sur les activités visant à réduire ou à éliminer l'utilisation des HCFC dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation.

Niveau de décaissement des fonds

27. En avril 2018, sur les 1 075 646 \$US approuvés à ce jour (700 955 \$US pour le PNUD, 65 481 \$US pour le PNUE et 309 210 \$US pour l'ONUDI), 745 438 \$US (69 pour cent) avaient été décaissés comme l'indique le Tableau 2. Le solde de 330 208 \$US sera décaissé en 2018.

**Tableau 2. Dépenses au titre de la phase II du PGEH pour le Chili**

Agence	Première tranche		Total approuvé	
	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé
PNUD	700 955	487 590	700 955	487 590
PNUE	65 481	30 551	65 481	30 551
ONUDI	309 210	227 297	309 210	227 297
<b>Total</b>	<b>1 075 646</b>	<b>745 438</b>	<b>1 075 646</b>	<b>745 438</b>
<b>Taux de décaissement (en %)</b>		<b>69,3</b>		<b>69,3</b>

Plan de mise en œuvre de la deuxième tranche du PGEH

28. Les activités suivantes seront mises en œuvre entre juillet 2018 et décembre 2019 :

- (a) *Secteur des mousses en PU* : Finalisation de la reconversion de cinq fabricants de panneaux discontinus en mousse PU vers une technologie à base de cyclopentane et de HFO ; et reconversion des entreprises spécialisées dans la mousse en aval vers une technologie de gonflage à base de HFO à travers un projet de groupe avec une entreprise de formulation et un distributeur de produits chimiques (PNUD) (1 300 902 \$US) ;
- (b) *Secteur de l'entretien des systèmes de réfrigération* : Formation de 240 techniciens aux bonnes pratiques de réfrigération, de 120 techniciens à la manipulation des frigorigènes de remplacement et au programme de prévention des fuites ; élaboration de manuels de formation aux bonnes pratiques de réfrigération et de manipulation des frigorigènes inflammables ; évaluation de la performance du centre de récupération et de recyclage mis en place au cours de la phase I et identification de deux centres régionaux potentiels ; et organisation de deux ateliers sur les solutions de remplacement pour l'assemblage des chambres froides et le secteur de la climatisation à destination de 40 techniciens en entretien (ONUDI) (562 200 \$US) ;
- (c) *Réglementations et sensibilisation* : Formation de 60 agents des douanes à la réglementation relative aux HCFC ; élaboration d'un programme de sensibilisation pour promouvoir la participation des gros utilisateurs et des techniciens de réfrigération, passage à la consommation de technologies et de produits sans HCFC, et formation des étudiants à la protection de la couche d'ozone (PNUE) (130 962 \$US) ;
- (d) *Programme de suivi* : Vérification de la consommation de HCFC, surveillance des activités et des actions spécifiques à mener (PNUD et ONUDI) (157 229 \$US).

## OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

### OBSERVATIONS

#### Rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du PGEH

##### *Cadre juridique*

29. Le Gouvernement du Chili a déjà émis des quotas d'importation sur les HCFC de 76,0 tonnes PAO pour 2018, ce qui correspond à 2,75 tonnes PAO de moins que l'objectif de réglementation du Protocole de Montréal pour cette année.

##### *Secteur de fabrication des mousses en PU*

30. Les activités entreprises dans le secteur des mousses en PU à la fois pour les projets individuels et collectifs progressent bien, étant entendu que tous les accords ont été rédigés, que deux ont été signés, et que les autres sont en cours de finalisation. Le PNUD a également confirmé que l'UNO avait été en contact avec les fournisseurs de HFO à travers différentes réunions portant sur la disponibilité des HFO au Chili. Jusqu'à présent, un bureau local d'une entreprise de formulation affiliée à l'Espagne a offert des échantillons de systèmes à base de HFO dans le pays. Il est à noter toutefois que les prix restent élevés. Une entreprise (Refricentro) est déjà en train de tester ces échantillons. L'entreprise locale de formulation (Ixom), l'une des bénéficiaires du projet sur les mousses, a reçu des échantillons de HFO de la part des fabricants et travaille à l'élaboration de formulations à l'intention de ses utilisateurs en aval ; et Austral Chemicals a également importé de Corée du Sud des échantillons de systèmes de mousse en PU à base de HFO, lesquels ont été distribués à ses clients afin d'effectuer les premiers essais.

31. Le PNUD a également confirmé que la reconversion au cyclopentane de l'entreprise de fabrication de mousse (Inema) devrait être achevée comme prévu pour la fin de l'année 2019.

##### *Secteur de l'entretien des systèmes de réfrigération*

32. Le PNUD a expliqué que la formation portant sur les frigorigènes naturels était conçue dans le cadre de la phase II du PGEH en raison de la hausse de la disponibilité sur le marché de réfrigérateurs à base d'hydrocarbures, du fait que l'ammoniac est utilisé depuis longtemps et que des projets introduisent le recours au CO<sub>2</sub> dans les supermarchés. Tous ces éléments soulignent le besoin pour les techniciens d'avoir également connaissance de l'utilisation de frigorigènes naturels et de l'équipement d'entretien qui fonctionne à partir de ces derniers. Cependant, les équipements à base de HCFC-22 ne sont pas équipés de frigorigènes inflammables.

33. En réponse à la question relative à l'avancement de l'assistance technique à apporter aux petites et moyennes entreprises, en particulier aux assembleurs de chambres froides, le PNUD a précisé que cette initiative serait lancée d'ici la fin de l'année 2018, une fois que le programme de formation aura avancé.

##### *Unité de mise en œuvre et de suivi du projet (UGP)*

34. Le Secrétariat a remarqué que dans le plan de travail présenté, les coûts de l'UGP sortaient du cadre du programme. Par conséquent, le PNUD a ajusté les coûts dans un plan de travail révisé. Dans l'ensemble, l'UGP, en étroite collaboration avec l'UNO, continue de coordonner les différentes activités de la phase II du PGEH.

## Conclusion

35. Le Chili continue de respecter le Protocole de Montréal et les objectifs de consommation de HCFC prévus dans son Accord avec le Comité exécutif. La consommation de HCFC du pays en 2017 est inférieure de 24 pour cent à la valeur de référence de HCFC établie aux fins de conformité et à la limite fixée dans l'Accord. Les activités prévues au titre de la phase I du PGEH ont été achevées. Au cours de la première tranche de la phase II, deux accords ont été signés pour le secteur des mousses en PU, et la reconversion de ces entreprises est en cours. Tous les accords pour les autres entreprises bénéficiaires dans le secteur des mousses ont été achevés et sont en cours de finalisation. Les activités dans le secteur de l'entretien des systèmes de réfrigération progressent également. Par ailleurs, le décaissement des fonds pour la première tranche a atteint 69%.

## **RECOMMANDATION**

36. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif prenne note du rapport périodique relatif à la mise en œuvre de la première tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) pour le Chili ; et recommande également l'approbation générale de la deuxième tranche de la phase II du PGEH pour le Chili ainsi que du plan correspondant de mise en œuvre de la tranche pour 2018-2019, au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous :

	<b>Titre du projet</b>	<b>Financement du projet (\$US)</b>	<b>Coûts d'appui (\$US)</b>	<b>Agence d'exécution</b>
(a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II, deuxième tranche)	1 401 911	98 134	PNUD
(b)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II, deuxième tranche)	130 962	17 025	PNUE
(c)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II, deuxième tranche)	618 420	43 289	ONUDI